



Aloys KABANDA

RWANDA 1994

# QUAND L'HISTOIRE S'ÉCRIT À LA MACHETTE

LE LIVRE DE LA MÉMOIRE



## QUAND L'HISTOIRE S'ÉCRIT À LA MACHETTE

## TAB LE DES MATIÈRES

Avant-propos – Contre l'oubli	<i>Aloys Kabanda</i>	5
Préface – Des photos et des caricatures : voici les voix les plus puissantes qui se levaient	<i>Niccolò Rinaldi</i>	7
Introduction – Le pouvoir de l'image, pour une prise de conscience et de décision	<i>Déogratias Mazina</i>	9
Rappel historique – Les racines du mal	<i>Déogratias Mazina</i>	11
<b>Témoignages de rescapés</b>		
Sortie vivante d'entre 3 000 cadavres	<i>Speciosa Kanyabugoyi</i>	15
Douze de mes voisins fusillés dans ma cour...	<i>Jean-Bernard Gakwandi</i>	18
Les survivants de l'hôtel des Mille Collines	<i>Tatien Ndolimana Miheto</i>	19
Traquée par les Interahamwe	<i>Pauline Kayitare</i>	21
<b>Témoignages de Casques bleus</b>		
À la recherche de Fortunée	<i>Joël Schuermans</i>	23
Lâcheté à tous les étages	<i>Yves Theunissen</i>	25
Retour sur l'épisode tragique de l'ETO	<i>Luc Lemaire</i>	27
<b>Témoignages d'un humanitaire</b>		
Déposer une fleur d'humanité	<i>Philippe Gaillard</i>	31
Photos des 100 jours		37
Caricatures des 100 jours		45
<b>Reconnaissance des responsabilités</b>		
Promouvoir la réconciliation nationale afin de favoriser le retour des réfugiés	<i>Boutros Boutros-Ghali</i>	57
Vous pourrez surmonter le terrible fardeau que vous avez enduré	<i>Bill Clinton</i>	59
J'assume ici devant vous la responsabilité de mon pays	<i>Guy Verhofstadt</i>	61
Léguer une organisation mieux armée pour prévenir les génocides	<i>Kofi Annan</i>	63
Reconnaissance d'erreurs, mais pas d'excuses	<i>Nicolas Sarkozy</i>	66
<b>Conscience et espérance – Se souvenir, revenir et advenir</b>	<i>Pierre Vincke</i>	69
<b>Poème d'un rescapé – Fragments de mémoire dans une constellation des savoirs</b>	<i>Déo Mazina</i>	71
<b>Chronologie – Les grands repères</b>	<i>Marc Schmitz</i>	73
<b>Postface – Rwanda, vingt-cinq ans plus tard</b>	<i>Pierre Galand</i>	75
<b>L'association en deux mots – Ibuka Mémoire et Justice</b>		77

après avoir cherché une protection légitime sous la bannière des forces de l'ONU – à ce moment précis, nous avions les moyens suffisants pour enrayer le processus d'extermination en cours –, c'est avec beaucoup de rancœur que le détachement belge de la MINUAR rejoignit ses quartiers. Certains déchirèrent alors symboliquement leur béret bleu (de l'ONU), symbole de la lâcheté et du mépris d'une population souffrant le martyre.

La roue tourne et la vie continue... Par respect pour la mémoire des victimes, il nous appartient de mettre tout en œuvre dans la mesure de nos moyens, pour poursuivre inlassablement ceux qui, de sang-froid, ont naguère planifié et organisé ces massacres inouïs.

## RETOUR SUR L'ÉPISODE TRAGIQUE DE L'ETO

**Luc LEMAIRE**

Capitaine para-commando, MINUAR 2

Cinéma et Histoire – fût-elle très récente – sont des univers fort éloignés, et leur croisement n'est pas toujours une réussite exemplaire. Le film de Michael Caton-Jones, « Shooting Dogs » (sorti en 2005) s'en sort bien. Pour rappeler le début du génocide, il se concentre sur ce qui s'est passé à l'École technique officielle Don Bosco (ETO) à Kigali. Unité de lieu où, dès le début des violences, des Rwandais se sentant menacés sont venus se réfugier. Unité de temps, étendue jusqu'au départ des troupes onusiennes cantonnées, le 11 avril. Unité d'action, le destin des réfugiés et de ceux qui les ont protégés jusqu'à être obligés de les abandonner à leur sort. Tels sont les prémices d'une des plus grandes tragédies du XX<sup>e</sup> siècle.

Cet épisode déchirant, Luc Lemaire l'a vécu de l'intérieur. Il était alors capitaine et commandait la centaine d'hommes – deux pelotons du régiment para-commando – cantonné à l'ETO, dans le quartier de Kicukiro, au sud-est de la capitale. Parmi leurs missions : assurer une zone libre d'armes appelée KWSA – Kigali Weapon Secure Area –, englobant la ville et s'étendant vers le sud. C'est là que se trouvaient les institutions de transition, le gouvernement en place et un bataillon d'environ 600 hommes du FPR de Paul Kagame.

Luc Lemaire – capitaine Delon dans le film – a témoigné devant la commission Rwanda en Belgique, et aussi devant le TPIR à Arusha, lors du procès d'un Intera-hamwe qui avait été actif dans « sa » zone. Ces dépositions, ainsi que le résumé historique du bataillon, ont servi de base au réalisateur britannique et donnent une partie de sa crédibilité au film.

Si le capitaine Lemaire accepte de revenir sur ces événements, ce n'est pas pour rectifier le propos du film qu'il ne fait que nuancer, mais parce que « la seule chose qu'on peut encore faire, c'est en parler, mais de façon active. Les témoignages doivent encore faire réfléchir et bouger les gens, qui ont toujours du mal à comprendre ce que nous avons vécu, pourquoi nous avons dû partir. En réalité,

### **Luc Lemaire**

commandait les paras belges stationnés à l'École technique officielle à Kigali.

Ce texte est basé sur l'entretien accordé à *La Libre* du 21 avril 2006, lors de la sortie de « Shooting dogs » en Belgique.

Luc Lemaire a été poursuivi en justice ; pour les survivants, il s'est rendu coupable d'« omission d'agir », punie par la loi de 1993 sur la compétence universelle en cas de génocide.

on a très peu parlé du génocide lui-même, et, lorsqu'il s'agit de responsabilité, on s'en tient souvent à des généralités, ou on la reporte sur des exécutants. »

\* \* \*

Jusqu'au début des événements, la mission des militaires cantonnés à Don Bosco était de protéger certaines personnes impliquées dans le processus de transition, et d'assurer des patrouilles en coopération avec la gendarmerie locale, responsable du contrôle légal d'un véhicule par exemple. « On allait plusieurs fois par jour chercher deux ou trois gendarmes à la brigade locale, on les embarquait dans le camion, et on patrouillait sur les axes qui nous étaient alloués. Généralement, à la tombée de la nuit, nous établissions des check points le long des grands axes de façon à contrôler les véhicules qui entraient dans la zone. »

Peu après que l'avion du président Habyarimana eut été abattu, le 6 avril, il a été demandé aux troupes de rester dans les cantonnements, mais un peu plus tard, cette même nuit, on les a sommés de recommencer les patrouilles, pour tenter de stabiliser la situation. « Après beaucoup de discussions, nous avons obtenu qu'un gendarme monte dans le camion pour patrouiller à partir de 3 heures du matin mais, à partir de 5-6 heures, notre liberté de mouvement a été réduite par la présence de multiples barrages le long des grands axes, tenus, suivant l'heure, soit par les gendarmes, soit par les Forces armées rwandaises, voire la population, ou encore les Interahamwe. »

### **Recherche protection désespérément**

« Très tôt, le 7 au matin, la radio a répandu l'idée que des Belges avaient abattu l'avion présidentiel, et un sentiment anti-Belge s'est développé dans la population. Quand on passait un barrage, on nous signifiait explicitement qu'on allait nous couper la gorge. » Comme cela apparaît clairement dans « Shooting Dogs », toujours le 7 au matin, la nouvelle se répand que dix paras belges ont été capturés puis emmenés dans un camp. « On est restés quelques heures sans nouvelle, avant d'apprendre qu'ils avaient été abattus. »

Dans le même temps, les réfugiés – essentiellement tutsi mais aussi hutu modérés – commencent à affluer en direction du cantonnement. Au départ, le commandement n'en voulait pas, non pour ne pas les aider mais, d'une part, ils allaient poser des problèmes d'efficacité aux militaires dans la réalisation de leur mission, de l'autre parce que les accueillir risquait de compromettre la neutralité de la MINUAR. « Mais nous étions les hôtes des pères responsables de l'école, qui ont, eux, décidé de laisser rentrer les réfugiés ; nous étions un peu piégés. » D'abord quelques-uns, puis plusieurs centaines.

Dans le cantonnement de l'École technique, la vie s'organise. À l'intérieur du camp, les endroits où les réfugiés pouvaient se déplacer ont été limités. De cette façon, en cas d'attaque, il était clair que ceux à l'intérieur du dispositif étaient des réfugiés et ceux, en dehors, des assaillants. Devant l'afflux de déplacés, il a fallu en installer aussi à l'extérieur, sur le terrain de football, « encadrés par des secteurs de tir couverts par des armes automatiques, donc, si des Interahamwe avaient dû progresser vers le groupe, ils étaient dans le champ de tir de toutes les armes qui défendaient l'école. »

Il y avait des positions défensives tous les vingt ou trente mètres, avec parfois des mitrailleuses lourdes .50 pour lesquelles, théoriquement, il fallait l'accord du Secrétaire général des Nations unies...

En même temps que se dessinait clairement la perspective de devoir quitter les lieux, pour regrouper le bataillon belge sur l'aéroport, s'est posée la question du sort des réfugiés. « Vers le 9 avril, je pense, on a entendu à la radio que le gouvernement belge ne parvenait pas à obtenir le changement de notre mandat et que donc, vraisemblablement, notre participation à la MINUAR allait être revue. J'ai rassemblé les réfugiés avec l'aide du bourgmestre, qui m'a servi d'interprète. Je leur ai dit que, pour moi, le mieux était qu'ils se dispersent, de nuit, dans les campagnes, qui étaient à deux kilomètres, évitant ainsi les centres urbains à problèmes et les barrages. »

### *L'éventualité d'un génocide ? Pas envisagée...*

Avec le recul, cette décision paraît pour le moins surprenante, puisque l'on sait maintenant que les génocidaires avaient habilement installé leur dispositif autour du camp, mais à distance. Sur le moment, ce qui se passait, « était à mes yeux un problème de pillages lié à un changement politique, comme il y en avait eu au Congo quelques années auparavant. À l'époque, nous avions connaissance de luttes pour le pouvoir, mais nous n'avions pas conscience de la possibilité même d'un génocide. »

La perception que les militaires belges avaient des massacres était bien différente de celle que leur prête le film, montrant des centaines de cadavres le long des routes : « Lorsque j'ai fait une mission pour aller chercher un petit garçon qui avait disparu, je suis tombé sur la famille, ethniquement mixte, et j'ai vu ces gens alignés sur la pelouse, coupés en morceaux et criblés de balles. En sortant, on voyait de temps en temps des morts, pas des monceaux de cadavres. »

Contrairement à ce que décrit le film, le cantonnement lui-même n'est pas encerclé de miliciens imbibés d'alcool et de chanvre, gesticulant Kalachnikov et machette ensanglantée à la main. « En général, les Interahamwe n'agissaient pas sous la portée de tir des troupes de l'ONU. On entendait des explosions de grenades et des tirs de petites armes automatiques se déplaçant autour du camp, donc on se rendait bien compte qu'il se passait quelque chose. Et puis on voyait de temps en temps des véhicules Interahamwe passant devant l'école avec du matériel volé, butin de pillages. Mais je n'ai jamais vu dix miliciens avec des armes. »

Que faire donc des réfugiés ? Les évacuer, alors qu'il n'y avait que trois camions MAN à disposition ? Cela impliquait un nombre de navettes d'autant plus risqué qu'un barrage se trouvait déjà là, à un kilomètre, sur la route principale vers le nord. Tenter de les transférer sous tutelle du FPR ? Son bataillon avait, pour l'heure, trop à faire au centre-ville, pour pouvoir s'occuper de 2 500 réfugiés.

« À partir du moment où la Belgique s'est retirée de la MINUAR, leur sort était scellé, on n'avait aucune solution. »

Le 11 avril, les troupes du capitaine Lemaire quittent l'École pour rejoindre l'aérodrome, plus au nord, amenant avec eux tous les Blancs, y compris les religieux

qui s'y trouvaient encore. « L'erreur la plus choquante du film est de montrer, quand nous sortons de l'école, deux ou trois cents Interahamwe devant la porte et applaudissant à notre départ. Si tel avait été le cas, notre attitude aurait été incompréhensible. En partant, je savais que je laissais des gens en grande difficulté, mais je n'ai jamais imaginé qu'il allait y avoir un massacre et que tout le monde allait y passer. »

Sachant l'axe routier direct bloqué par des barrages, le petit convoi a tout de suite obliqué vers l'est, puis vers le sud avant de remonter en direction du nord. « Dans la manœuvre, nous sommes repassés tout près de Don Bosco et, à aucun moment, on n'a vu des masses d'Interahamwe rentrer dans l'école comme cela a été dit », et repris dans le film.

« J'ai appris longtemps après qu'il y avait eu un massacre à l'ETO. Le *padre*, l'aumônier militaire qui était avec nous à l'époque, a noué des liens particuliers avec les prêtres de là-bas. C'est par un témoignage des pères salésiens que j'ai été mis au courant. »

Regroupés à l'aérodrome, les militaires belges de la MINUAR ont poursuivi leurs activités jusqu'à leur départ définitif, le 19 avril. « À l'école française, nous avons ainsi embarqué des Rwandais qui cherchaient à être évacués ; nous les avons mis dans le fond du camion, camouflés sous des bâches. Nous nous sommes fait arrêter par un lieutenant appuyé par une mitrailleuse lourde. J'ai débarqué avec mon arme en disant que nous rentrions au camp et que c'est nous qui nous chargeons du contrôle de l'aérodrome, et nous sommes passés. »

Goutte d'eau dans un océan de sang, mais que pouvaient-ils faire d'autre ? L'une des clés du drame est la totale ignorance des militaires belges quant au plan génocidaire en préparation. « Je pense que l'information sur la possibilité d'un génocide a été mise de côté parce qu'il n'aurait pas été cohérent de dire qu'il y avait un tel risque tout en n'envoyant que 350 hommes. »

Et de mettre en cause non seulement l'ONU, mais aussi le gouvernement belge de l'époque, surtout Willy Claes, alors ministre des Affaires étrangères. « En prenant la décision de retirer les troupes, il a, avec le gouvernement, une responsabilité directe dans ce qui s'est passé. On nous a mis dans des conditions abominables, qui nous ont amenés à faire des choses abominables, et tous ceux qui étaient responsables évitent d'en parler. C'est ça qui est honteux. »